

5 grands axes de notre projet pour Fay-de-Bretagne



Vivre, se loger et se déplacer en sécurité dans la commune



Réfléchir et agir sur **l'aménagement, la sécurisation du centre bourg**. Ex. : rues en sens unique, élargissement des trottoirs, passages piétons et pistes cyclables sécurisés.

Mener de nouvelles actions pour **faire ralentir la circulation motorisée** dans les villages.

Ouvrir un débat communal sur **la sécurité et la prévention des incivilités** pour étudier des solutions concrètes et utiles. Ex. : garde champêtre, caméras de vidéo-surveillance...

Renforcer **les mobilités** depuis et vers Fay-de-Bretagne.

Développer une stratégie de **mobilités douces**. Ex. : signalétique piétonne et cyclable, sécurisation des trajets scolaires, continuité entre les liaisons douces, stationnement vélos.

Développer une **offre de logements** adaptés et abordables et règlementaires. Ex. : jeunes, seniors, habitat participatif, intergénérationnel, léger...

Grandir et s'épanouir à Fay-de-Bretagne



Interroger et simplifier **les règles d'inscription aux services enfance-jeunesse** et enrichir les propositions. Ex. : plus de séjours, sorties, dispositif argent de poche...

Améliorer le confort des enfants, et lutter contre les îlots de chaleur en favorisant la végétalisation des cours et des abords des deux écoles.

Évaluer l'intérêt d'un multi-accueil au regard des naissances et de l'offre existante (assistante maternelle ...).

Proposer des activités ambitieuses pour le **Conseil Municipal des Enfants** et relancer un **Conseil des Sages**.

Accéder à la santé et aux services sociaux



Renforcer l'attractivité du pôle santé pour accueillir de nouveaux médecins : Mise à disposition d'un logement locatif temporaire pour les médecins remplaçants. Bâtiment de qualité assurant un bon niveau de performance énergétique et de confort.

Faciliter l'**accès aux services publics** sur la commune. Ex. : transport à la demande, planning familial.

Lutter **contre l'isolement et la précarité** en soutenant les actions du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Préserver l'identité rurale de Fay-de-Bretagne : agriculture, alimentation et environnement



Développer une restauration collective (scolaire et structure petite enfance) en privilégiant des produits bio tout en garantissant des tarifs accessibles aux familles.

Porter **un projet agricole communal ambitieux** : accompagnement à la transmission des exploitations, développement de filières locales (restauration collective, habitants), cohabitation respectueuse. Favoriser **la consommation locale** et les circuits courts. Ex. : épicerie associative, ...

Développer les énergies renouvelables pour la consommation communale.

Préserver et valoriser **le patrimoine bocager** et créer un **verger municipal pédagogique**.

Se rencontrer, travailler et se divertir



Créer **« une maison des habitants »**, aménagée dans un bâtiment communal existant. Ce lieu partagé accueillera associations, jeunesse, réunions, services, initiatives citoyennes, café associatif...

Soutenir **les associations** dans leurs projets. Ex. : créer du lien entre elles, simplifier les démarches et proposer un outil de réservation des salles en ligne. Porter une réflexion sur le soutien financier aux associations et à l'achat de matériel de qualité.

Accompagner **les commerçants, artisans et entreprises** dans leurs projets.

- Initier des temps forts entre eux (p'tit déj et after-work).
- Promouvoir leurs activités.
- Mettre en place une signalétique adaptée (habitants, touristes...)

Créer **une guinguette saisonnière aux étangs**, lieu de rencontre et d'animation.

Renforcer l'offre et les horaires de **la médiathèque** en lien avec ses acteurs.

Construire une **programmation culturelle et événementielle** partagée avec les associations et les commerçants.

Découvrez l'ensemble des mesures proposées, les portraits des candidats, nos valeurs, notre démarche en détail sur

www.dynamique-citoyenne-fay.fr



Contactez-nous : contact@dynamique-citoyenne-fay.fr

  @dynamiquecitoyennefay